

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 24 juillet 2025

Le Conseil municipal a nommé auprès de la structure d'accueil Mmes Sophie Dubuis et Ilda Duraes Domingues, auxiliaire à 60 % respectivement remplaçante à 70%.

Le Conseil municipal a désigné M. Bruno Perroud, conseiller municipal, pour représenter notre Commune / Bourgeoisie au comité directeur du triage forestier du Cône de Thyon, pour la législature en cours, 2025-2028.

Le Conseil municipal a adjugé les prestations complémentaires pour le terrassement et l'assainissement du réseau d'eaux usées, à proximité de l'ancien bâtiment des travaux publics, à l'entreprise Evéquoze SA.

Le Conseil municipal a adjugé les prestations du CFC 211.1 - Echafaudages - nécessaires à la réaffectation de l'ancien bâtiment des travaux publics, à l'entreprise Ardag Sàrl.

Le Conseil municipal a délivré à Mme Alexandrine Dessalles, domiciliée à Gstaad, l'autorisation d'exploiter pour l'établissement public sous l'enseigne "le Refuge de l'Espace", selon les prestations et heures d'ouverture et de fermeture mentionnées sur la mise à l'enquête publiée au bulletin officiel.

Le Conseil municipal a décidé de soutenir la 2ème édition de la manifestation "Muscat en Fête" qui se déroulera le 20 septembre prochain.

Le Conseil municipal a validé les périmètres d'inventaires du patrimoine bâti de Granois et de Chandolin, ainsi que les fiches des inventaires y relatives.

Le Conseil municipal a validé l'offre de VALAIVASION pour des prestations de transports des enfants de l'UAPE vers les écoles des villages, pour l'année scolaire 2025 – 2026.

Le Conseil municipal a autorisé le transit des coureurs de l'HumaniTrail sur 13km du territoire communal, le samedi 26 septembre 2025 avec des passages entre 08h00 et 22h00 au Col du Sanetsch.